NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201662 - Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Chateaubourg

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201662

1.3 Appellation du site

Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Chateaubourg

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

04/05/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 18/05/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297196

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,8475°

Latitude : 44,92556°

2.2 Superficie totale

457 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
07	Ardèche	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
07059	CHATEAUBOURG
07070	CORNAS
07102	GUILHERAND-GRANGES
07281	SAINT-PERAY
07316	SOYONS
07323	TOULAUD

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0 *(0 %)*		G	C	C	C	C
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		1,05 *(0,23 %)*		G	B	C	B	B
5210 *Matorrals arborescents à Juniperus spp.*		78,13 *(17,1 %)*		G	B	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	7,58 *(1,66 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		2,83 *(0,62 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	31,14 *(6,81 %)*		G	A	C	B	A
6220 *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	X	3,44 *(0,75 %)*		G	B	C	B	B
6420 *Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion*		0,02 *(0 %)*		G	C	C	C	C
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,01 *(0 %)*		G	C	C	C	C
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		1,49 *(0,33 %)*		G	B	C	B	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		0,19 *(0,04 %)*		G	C	C	C	C
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	7	M	B	C	B	B

91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	0,01 *(0 %)*		G	C	C	C	C
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		0,49 *(0,11 %)*		G	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	C	G	C	A	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	G	C	A	C	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	C	G	C	A	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	G	C	C	C	C
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	C	G	C	A	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Milvus milvus*			i	R			X		X	X
B		*Monticola solitarius*			i	R			X		X	X
I		*Maculinea arion*			i	C	X		X			
I		*Saga pedo*			i	R	X				X	X
M		*Myotis nattereri*			i	P	X		X		X	X
M		*Nyctalus leisleri*			i	P	X				X	X
M		*Nyctalus noctula*			i	P	X		X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P	X		X		X	X
M		*Pipistrellus pygmaeus*			i	P	X		X		X	X
M		*Pipistrellus nathusii*			i	P	X		X		X	X
M		*Hypsugo savii*			i	P	X		X		X	X
M		*Pipistrellus savii savii*			i	P	X		X		X	X
M		*Plecotus auritus*			i	P	X		X		X	X
M		*Plecotus austriacus*			i	P	X		X		X	X

M		*Tadarida teniotis*			i	P	X		X		X	X
M		*Pipistrellus kuhlii*			i	P	X		X		X	X
M		*Myotis daubentonii*			i	P	X				X	X
P		*Biscutella cichoriifolia*			i	R						X
P		*Bombycilaena erecta*			i	C						X
P		*Cytisus triflorus*			i	P						X
P		*Ephedra nebrodensis*			i	V						X
P		*Epipactis microphylla*			i	R						X
P		*Hieracium stelligerum*			i	R				X		
P		*Hormathophylla macrocarpa*			i	R				X		
P		*Onobrychis arenaria*			i	R						X
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	R			X			X
P		*Ophrys bertolonii*			i	R			X		X	
P		*Orchis tridentata*			i	P						X
P		*Scabiosa canescens*			i	V					X	X
P		*Spiranthes aestivalis*			i	V	X		X		X	
P		*Anacamptis coriophora subsp. fragrans*			i	P			X		X	
P		*Orchis coriophora subsp. fragrans*			i	P						X
P		*Cytisus ratisbonensis*			i	V						X
P		*Neotinea tridentata*			i	P					X	
R		*Lacerta bilineata*			i	C	X		X		X	X
R		*Lacerta lepida*			i	V					X	X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X

R		*Podarcis muralis*			i	C	X		X		X	X
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X					X
R		*Hierophis viridiflavus*			i	P	X		X		X	X
R		*Natrix maura*			i	R	X		X		X	X
R		*Natrix natrix*			i	P	X		X		X	
R		*Zamenis longissimus*			i	R	X		X		X	X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	26 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	13 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	28 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	14 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	9 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	7 %

Autres caractéristiques du site

Les massifs de Châteaubourg, Crussol et Soyons, situés à l'est du département de l'Ardèche à hauteur de Valence, sont les contreforts calcaires les plus "nordiques" de la vallée du Rhône. Ils constituent une zone de transition géologique entre les reliefs cristallins de l'Ardèche du nord et les premières collines d'âge jurassique (tertiaire) qui, au sud de la Voulte, s'élargissent pour former l'Ardèche méridionale calcaire.
L'intérêt géologique de la montagne de Crussol a été mis en évidence dans l'inventaire des sites géologiques remarquables de Rhône-Alpes : "La montagne de Crussol offre une belle série du trias supérieur au jurassique supérieur, avec des niveaux très fossilifères (nombreuses ammonites)."

Le patrimoine paysager est de grande qualité. Les massifs de Châteaubourg, Crussol et Soyons sont des belvédères remarquables sur le Rhône, tout le Valentinois, les horizons pré-alpins et les contreforts du Massif Central.

"C'est depuis une vingtaine d'années que l'on a pris la véritable dimension du site (de Soyons), de son étendue et de son potentiel qui s'avère tout à fait exceptionnel pour l'étude de la préhistoire et de la protohistoire rhodanienne et méridionale. Ce vaste habitat permanent en grottes et de plein air d'environ 30 ha, occupé depuis l'homme de Néandertal jusqu'à nos jours, représente la plus grande concentration de vestiges de toutes les époques connue dans la vallée du Rhône, ce qui confère à ce site un intérêt scientifique majeur sur le plan national. En l'état actuel des recherches, on peut y étudier quelque 150 000 ans d'histoire. Le potentiel du site est quasiment intact, seuls 700 m2 ont été fouillés de 1870 à 2015." (P. Dutreuil, 2015).

Vulnérabilité
: En l'absence d'entretien, les pelouses sèches évoluent naturellement, plus ou moins rapidement selon la richesse du sol, vers des landes puis des boisements. Le maintien en état de ces pelouses, et donc de l'ouverture du milieu, passe par la restauration et/ou le maintien du pâturage ou de la fauche.

La chênaie verte est l'objet d'une sylviculture extensive (coupe de bois de chauffage), qui ne remet pas en cause son maintien sur le site.

4.2 Qualité et importance

De part sa capacité à emmagasiner la chaleur, le calcaire permet l'implantation d'espèces végétales et animales méditerranéennes malgré la latitude assez élevée.

Encaissé dans le massif de Cornas-Châteaubourg, le vallon de la Goule apporte une grande diversité d'espèces, notamment de chauves-souris.

Les pelouses sèches constituent un habitat favorable à de nombreuses espèces rares : orchidées, insectes, ...

La chênaie verte est présente sous forme de taillis et de boisements jeunes, peu exploités, qui accueillent des insectes coléoptères comme Lucane cerf-volant et Grand Capricorne.
Au moins 7 grottes non ouvertes au public ont été répertoriées sur les massifs de Châteaubourg-Cornas, Crussol et Soyons.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	K04.01	Compétition (flore)		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G05.04	Vandalisme		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		B
M	E05	Stockage de matériaux		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	K01.01	Erosion		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	83 %
Collectivité territoriale	17 %

4.5 Documentation

Rhône Crussol (2014) - Programme unique de Gestion 2014-2018 du site naturel des massifs de Crussol-Soyons

CAILHOL D. (2015) - Etude géologique du site naturel de Crussol-Soyons

BANCEL L. (2013) - Etude de fréquentation et de satisfaction sur le site naturel des massifs calcaires de Crussol et Soyons

CBNMC (2015) - Suivi des pelouses du site Natura 2000 FR8201662 « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Chateaubourg » État initial

Naturalia (2012) - Mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 : zone spéciale de conservation FR8201662 « Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Chateaubourg »

ONF (2012) - Suivi de la flore remarquable

Société d'Alcide d'Orbigny (2015) - Inventaire des coléoptères forestiers sur le site de Crussol-Soyons

LPO (2013) - Etude et inventaire des reptiles « Site naturel de Crussol-Soyons »

Insecta (2013) - Etude des papillons sur le site naturel de Crussol-Soyons (07) et suivis spécifiques sur le Damier de la Succise et l'Azuré du serpolet

LPO (2011) - Inventaire des chiroptères du site naturel des massifs de Crussol-Soyons

LPO (2010) - Suivi des populations d'oiseaux sur le site naturel de Crussol-Soyons

DEFLEUR A. (1996-1999) - Rapport de synthèse de fouilles / Baume, Moula, Guercy

DUTREUIL P. (2014) - Rapport d'opération de fouilles / Soyons, le Malpas

BALAZUC J. (1956) - Spéléologie du département de l'Ardèche. Les éditions de la bouquinerie ardéchoise, 2° édition revue et augmentée (1986), 189p + annexes.

BERNARD C. (1980) - Aperçu de la végétation et de la flore de la montagne de Crussol. Le monde des plantes n° 406 et 407.

COCHET G. (1994) - Sortie du 8 mai 1994 à Cornas (Ardèche). Comptes-rendus de la Société botanique de l'Ardèche, n°39 : 5-6.

COCHET G., ISSARTEL G. & JACOB L. (1996) - Le patrimoine naturel de la vallée de la Goule. FRAPNA, CORA, MORILLON CORVOL, 46p + cartes.

DEFAUT B. (1996) - Campagne orthoptérique en vallée du Rhône. CREN, 7p.

DESCOINGS et al. (1988) - Compte rendu de la Société botanique de France, 120ème session extraordinaire : Vivarais II : itinéraires. Société botanique de l'Ardèche.

LEBRETON J.D. (1980) - Les espèces d'oiseaux méridionales le long de la Côte du Rhône ardéchoise. Bièvre, 2 (1), 63-97. CORA et université Lyon I.

MANDIN (1983) - Herborisations sur la montagne de Crussol (Ardèche). Comptes-rendus de la Société botanique de l'Ardèche, n°2 : 15-21.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (voir le paragraphe 6.2. Gestion du site)
- Préserver les pelouses sèches à orchidées.
- Maintenir l'ouverture du milieu des pelouses sèches par le pâturage et/ou la fauche.
- Empêcher la destruction de certains habitats par piétinement, en organisant la fréquentation du public.
- Eviter le dérangement des chauves-souris.
- Poursuivre les inventaires et faire un suivi des actions.
- Informer et sensibiliser le public.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :
Existant :
- Site classé "Ruines du château de Crussol" du 23/09/1936 de 2 ha.
- Site inscrit "Abords du château de Crussol" du 31/05/1927 de 0,43 ha.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes Rhône Crussol

Adresse : 1278 rue Henri Dunant 07500 Guilherand Granges

Courriel : accueil@rhone-crussol.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201662
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523613/2002-document-d-objectifs-natura-2000-massif-de-crussol-soyons-cornas-chateaubourg-fr8201662

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs a été approuvé le 15/01/02.

L'objectif principal est de préserver les milieux naturels remarquables (pelouses sèches, chênaie verte, milieux rocheux, grottes) et la faune et la flore qui y vivent. Pour atteindre cet objectif, cinq types d'actions ont été définis :

1) Des travaux de gestion
Leur mise en oeuvre nécessite l'adhésion et l'accord des propriétaires.
Ils consistent principalement en des travaux d'entretien des pelouses sèches (bûcheronnage, broyage mécanique, débroussaillage manuel, exportation des résidus, pâturage, ...). Ils pourront être mis en oeuvre par des agriculteurs, des entreprises, des propriétaires ou des gestionnaires par application d'un cahier des charges précis (contractualisation rémunérée par l'Etat).
La faisabilité de la mise en oeuvre d'un pâturage sur les massifs de Crussol et Soyons sera étudiée.
Certains secteurs de pelouses nécessitent des investigations plus poussées afin de recueillir l'accord des propriétaires et d'envisager avec eux les moyens d'entretien possibles.

2) Des inventaires pour améliorer les connaissances
- Les populations de Lézard ocellé et de papillons remarquables (Azuré du serpolet) sont mal connues et nécessitent des inventaires complémentaires.
- Certaines grottes n'ont pas pu être visitées, il est intéressant de vérifier la présence ou l'absence de chauves-souris.
- Les oiseaux bénéficieront d'inventaires complémentaires.

3) Des aménagements pour organiser la fréquentation
Le château de Crussol et les grottes de Néron accueillent un public nombreux et varié. Cet accueil doit s'inscrire dans une démarche de respect du patrimoine naturel. Au sein des massifs de Crussol et Soyons ont été distingués des secteurs sur lesquels une gestion et des aménagements appropriés seront mis en oeuvre :
- un secteur d'accueil et d'information du public destiné à accueillir les visiteurs
- un secteur intermédiaire où la gestion tendra à concilier accueil du public et intérêts écologiques
- un secteur à forts enjeux écologiques et à forte fréquentation sur lequel il est nécessaire de canaliser la fréquentation (restriction des cheminements non souhaités, amélioration du tracé du chemin principal, ...)
- un secteur d'accueil du public limité aux sentiers de randonnée sur lequel la gestion de la végétation a pour objectif principal la préservation des intérêts écologiques.

4) Des actions pour sensibiliser et informer
La mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique des massifs de Crussol et Soyons doit être l'occasion d'informer et de sensibiliser les visiteurs au respect de ces patrimoines.
Un programme annuel d'animations adapté à différents publics, accompagné de documents pédagogiques, un sentier d'interprétation de la nature, une exposition itinérante sont autant d'outils pour informer sur la qualité des milieux naturels, de la faune et de la flore et pour inciter à leur respect.
Les habitants des communes concernées et les propriétaires seront informés très précisément des objectifs et des actions mises en oeuvre dans le cadre de Natura 2000. Le comité de pilotage local sera transformé en comité de suivi et se réunira au moins une fois par an.

5) Des suivis scientifiques

Ils sont indispensables pour vérifier que les actions mises en oeuvre permettent d'atteindre l'objectif initial. Ils porteront principalement sur la composition floristique des habitats naturels d'intérêt communautaire.